



Régime de retraite
de l'Université du Québec



AVIS DE CONVOCATION
Assemblée annuelle **7 octobre 2020**
Élections au Comité de retraite





Adresse :
2600, boulevard Laurier
Tour de la Cité, 6^e étage, bureau 600
Québec (Québec) Canada G1V 4W1

Téléphone : 418 654-3850
Sans frais : 1 888 236-3677
Télécopieur : 418 654-3854
www.rruq.ca

INVITATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Québec, le 2 septembre 2020

À tous les participants, les retraités, les bénéficiaires et les employeurs du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ),

Le Comité de retraite vous convoque à l'assemblée annuelle qui aura exceptionnellement lieu cette année, afin de tenir compte de la crise sanitaire liée à la COVID-19, lors d'une seule et unique séance tenue par webdiffusion. Nous vous invitons à assister à la webdiffusion de l'assemblée le **7 octobre 2020**, à **9 h 30**, pour mieux connaître les résultats de la dernière année et faire le point sur la santé financière du RRUQ. À cette occasion, le Comité de retraite rend compte de son administration.

Par ailleurs, les participants, les retraités et les bénéficiaires pourront désigner des membres de ce comité lors d'une élection tenue après l'assemblée.

Vous trouverez, à l'intérieur de ce document, les informations suivantes :

1. L'ordre du jour;
2. Les états financiers sommaires;
3. La procédure de votation qui se déroulera dans les jours suivant l'assemblée annuelle;
4. La procédure de mise en candidature et un bulletin de mise en candidature;
5. Le document d'information intitulé *Profil de compétences des membres du Comité de retraite*.

Nous vous invitons aussi à prendre connaissance du rapport annuel 2019 du Comité de retraite, qui est accessible sur le site Internet du RRUQ.

Pour participer à la webdiffusion de l'assemblée annuelle 2020, il vous suffira d'aller sur le site Internet du RRUQ www.rruq.ca et de cliquer sur le lien de la **Webdiffusion de l'assemblée annuelle** sur la page d'accueil. Vous pourrez poser des questions comme si vous y étiez. Veuillez noter que vous n'avez pas à vous inscrire à l'avance à la webdiffusion. Il vous suffira de vous connecter quelques minutes avant le début de l'assemblée pour ne rien manquer. Pour celles et ceux qui seraient dans l'impossibilité d'assister à la webdiffusion en direct, il vous sera possible de visionner l'enregistrement en différé sur notre site Internet dans les jours qui suivront l'assemblée.

Nous serons très heureux de vous accueillir à cet important rendez-vous annuel... virtuel!

Pour le Comité de retraite,



Alain Vallée
Directeur général et secrétaire du Comité de retraite

1. ORDRE DU JOUR

1. Introduction

- Faits saillants de l'année 2019

2. Rendements

- Comparaisons historiques
- Rendements par classe d'actifs

3. Santé financière du Régime

- Capitalisation et solvabilité
- Estimation de la situation financière

4. Principaux risques liés au financement

- Identification des risques dans la Politique de financement
- Mesures prises en 2019 pour gérer les risques

5. Aspects administratifs

- Modifications au Règlement
- Déclaration d'intérêts des membres du Comité
- Frais d'administration et de gestion

6. Mot de la fin

2. ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES

Régime de retraite de l'Université du Québec

État de la situation financière

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre

	2019	2018
	\$	\$
Actif		
Placements		
Effets commerciaux	39 421	30 645
Obligations et fonds d'obligations	1 182 442	1 170 291
Dettes de croissance	201 145	103 046
Actions et fonds d'actions	1 737 710	1 478 023
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme	208 075	256 710
Fonds et prêts hypothécaires	16 623	15 670
Placements privés	834 922	728 546
Placements immobiliers	429 642	429 505
Encaisse détenue à des fins de placements	39 700	16 859
	<u>4 689 680</u>	<u>4 229 295</u>
Créances		
Cotisations à recevoir des membres	6 199	5 822
Cotisations à recevoir des employeurs	6 138	5 769
Revenus de placements à recevoir	12 283	10 285
Transactions sur les placements en voie de règlement	3 147	648
Autres créances à recevoir	1 857	1 716
	<u>29 624</u>	<u>24 240</u>
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres	881	1 351
Immobilisations corporelles et autres actifs	499	550
Encaisse	14 208	12 621
	<u>15 588</u>	<u>14 522</u>
	<u>4 734 892</u>	<u>4 268 057</u>
Passif		
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres	881	1 351
Transactions sur les placements en voie de règlement	2 914	2
Charges à payer	7 495	6 247
Prestations de cessation de service à payer	1 061	244
	<u>12 351</u>	<u>7 844</u>
Actif net disponible pour le service des prestations	<u>4 722 541</u>	<u>4 260 213</u>
Obligations au titre des prestations de retraite	<u>4 741 235</u>	<u>4 309 025</u>
Déficit	<u>(18 694)</u>	<u>(48 812)</u>

ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES (SUITE)

Régime de retraite de l'Université du Québec

État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

[en milliers de dollars]

Exercice clos le 31 décembre

	2019	2018
	\$	\$
Solde de l'actif net disponible au début de l'exercice	<u>4 260 213</u>	<u>4 253 864</u>
Activités de placements		
Revenus de placements	210 916	156 946
Variations de la juste valeur des placements	311 799	(89 190)
	<u>522 715</u>	<u>67 756</u>
Frais de gestion	(27 204)	(25 152)
Honoraires du fiduciaire	(512)	(516)
Frais de transactions	(435)	(530)
Autres	(159)	(9)
	<u>494 405</u>	<u>41 549</u>
Activités d'administration du règlement		
Cotisations		
Cotisations des membres	69 805	68 684
Cotisations des employeurs	75 417	66 744
Compensation pour retraite anticipée	1 274	1 325
Transferts d'autres régimes	10 238	7 836
	<u>156 734</u>	<u>144 589</u>
Autres revenus	17	18
	<u>156 751</u>	<u>144 607</u>
Prestations		
Prestations de retraite	(172 489)	(160 378)
Prestations de cessation de service	(8 807)	(11 113)
Transferts à d'autres régimes	(2 545)	(3 160)
	<u>(183 841)</u>	<u>(174 651)</u>
	<u>(27 090)</u>	<u>(30 044)</u>
Activités d'administration générale	<u>(4 987)</u>	<u>(5 156)</u>
Augmentation nette	<u>462 328</u>	<u>6 349</u>
Solde de l'actif net disponible à la fin de l'exercice	<u>4 722 541</u>	<u>4 260 213</u>

3. PROCÉDURE DE VOTATION

Lorsqu'il y a un seul candidat à un poste, son élection est confirmée par le secrétaire du Comité de retraite et l'annonce s'effectue par tout moyen choisi par ce dernier. S'il y a plus d'un candidat à un poste, le Secrétariat alloue un code personnel d'identification permettant à tous les participants actifs ainsi qu'à tous les participants non actifs, retraités et bénéficiaires de voter pour les postes en élection qui les concernent. Les électeurs peuvent voter directement à partir d'un formulaire électronique, selon les indications précisées dans le courriel d'information transmis par le Secrétariat. Le site Internet permettant le vote électronique présente les informations concernant les candidats.

Lorsque le Secrétariat n'a pas été informé des coordonnées électroniques des participants et bénéficiaires, ces derniers reçoivent par courrier régulier leur code personnel d'identification pour le vote, les informations concernant les candidats et un formulaire de vote qu'ils pourront utiliser pour voter de façon électronique, ou à leur choix, retourner par courriel en format numérisé, par courrier régulier ou par télécopieur.

Le code personnel d'identification ne peut être utilisé que pour voter une seule fois pour le(s) poste(s) en élection du groupe des participants actifs ou du groupe des participants non actifs, retraités et bénéficiaires.

Les participants actifs ainsi que les participants non actifs, retraités et bénéficiaires doivent voter personnellement. Les procurations de vote ne sont pas acceptées.

Le Secrétariat détermine et avise les électeurs de la date et de l'heure limite pour enregistrer un vote électronique ou accepter un vote transmis par courriel, courrier régulier ou télécopie. Aucun bulletin de vote reçu au Secrétariat après la date limite ne sera accepté.

Lorsque la période de vote est terminée, le décompte des votes est effectué sous la surveillance du secrétaire du Comité. L'élection d'un membre du Comité de retraite désigné par l'un des groupes précités est déterminée, pour chaque groupe, à la majorité des voix exprimées par ses membres. L'annonce des résultats est faite dès la confirmation du décompte, et par tout moyen choisi par le secrétaire du Comité.

Pour toute question ou commentaire concernant la procédure de votation, nous vous invitons à communiquer avec le secrétaire du Comité de retraite au 418 654-3850, ou sans frais au 1 888 236-3677, ou par courriel à services-participants@rruq.ca.

4. PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

La *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* prévoit qu'à l'occasion de cette assemblée annuelle, deux (2) personnes désignées par les participants actifs et deux (2) autres désignées par les participants non actifs, les retraités et les bénéficiaires pourront être élues au Comité de retraite. Pour chacun de ces groupes, il y aura un membre votant et un membre non votant et les mandats seront d'un (1) an.

Les candidats intéressés à l'un des quatre postes à pourvoir doivent poser leur candidature avant la fin de la dernière séance de l'assemblée annuelle¹. Pour être admissibles, les candidats doivent transmettre au secrétaire du Comité de retraite le formulaire de mise en candidature prescrit en faisant mention du poste souhaité, des motifs pour lesquels ils posent leur candidature et présentant un résumé de leur curriculum vitae. Les candidats doivent également remplir les mêmes formulaires de déclarations que ceux qui doivent être remplis annuellement par chacun des membres du Comité de retraite en conformité avec le Code de déontologie. Une fois remplis, les formulaires de déclarations sont analysés par le Comité d'éthique et de déontologie qui transmet ensuite un avis au secrétaire du Comité de retraite. Le secrétaire du Comité de retraite s'assure de la diffusion appropriée de l'information fournie par les candidats.

Pour connaître les compétences recherchées chez les membres du Comité de retraite, nous vous invitons à consulter le document intitulé *Profil de compétences des membres du Comité de retraite*, ci-joint, ou à consulter la section « Comité de retraite » du site Internet du RRUQ au www.rruq.ca.

¹ Exceptionnellement cette année, l'assemblée annuelle se tiendra lors d'une séance unique, par webdiffusion.

